IDemocracy Activités de formation

iDemocracy

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Module 4. Exercice de la citoyenneté - Participation politique

"Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation de son contenu, qui ne reflète que les opinions des auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient."

Plan de la session (pour les formateurs)		
Instructions	Le plan de session vise à guider les formateurs dans la mise en œuvre du module de formation. Sur la base du programme de formation défini pour le module 4, un ensemble d'activités pratiques est présenté qui vise à aborder tous les contenus de formation définis pour ce module et à fournir aux formateurs des ressources pédagogiques pour mettre en œuvre la formation, en l'adaptant aux besoins et au profil des participant(e)s. Pour chaque activité proposée sont présentés son objectif, les ressources et les méthodes nécessaires à sa mise en œuvre, ainsi qu'une indication du temps nécessaire à sa réalisation. Ces activités nécessitent un temps de préparation supplémentaire de la part des formateurs. Vous devez montrer la **vidéo ID.4.0.** au début de la formation.	
	Activité 1: Activité de bienvenue **Objectif:** Cette activité vise à accueillir le groupe, à le dynamiser et à contribuer à un bon environnement de formation. Si les participant(e)s se connaissent déjà, la durée de l'activité peut être réduite. **Méthodes et Ressources:** Musique. Mettez de la musique dans la pièce et invitez les participant(e)s à l'écouter, à danser, à se déplacer dans la pièce, à se détendre et à se détendre (ce n'est qu'un exemple mais d'autres idées sont les bienvenues). **ID.4.1.1. Activité de bienvenue du groupe**	00h:20m
	Activité 2: Résumé des séances précédentes **Objectif:** Résumez les principaux contenus de la session précédente et renforcez les compétences clés acquises. **Méthodes et Ressources**: Cette activité peut impliquer les participant(e)s, en leur demandant de collaborer à l'identification des	00h:20m

"Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation de son contenu, qui ne reflète que les opinions des auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient."

	contenus travaillés lors de la session précédente, ou bien elle peut être menée par le formateur seul. Cette activité doit être appliquée chaque fois qu'elle précède une autre session de formation. Tableau blanc; post-it ou autres ressources de support pour noter les informations et les laisser visibles dans la salle de formation. **ID.4.2.1. Résumé des séances précédentes**	
	Pause	00h10m
	Activité 3: Qu'est-ce que la démocratie et la participation démocratique ? **Objectif:** Introduire les participant(e)s aux concepts de démocratie et de participation démocratique. **Méthodes et Ressources :** L'activité doit être soutenue par un PowerPoint contenant des informations faciles à lire. Des images/photos/coupures de magazines peuvent également être utilisées pour montrer des exemples concrets de ce que l'on entend par participation démocratique. **ID.4.3.1. Démocratique et participation démocratique** **Activité pratique. 4.3.1A. Exemples de participation démocratique**	00h40m
	Pause	00h10m
	Activité 4: Participation politique des personnes ayant un handicap intellectuel **Objectif:** • Donner aux participant(e)s quelques connaissances sur les articles de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) concernant le	01h:30m (avec une pause de 5 minutes)

"Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation de son contenu, qui ne reflète que les opinions des auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient."

	droit à la participation à la vie politique et publique - articles 12 et 29. • Donner aux participant(e)s un aperçu de la stratégie européenne en matière de handicap, axée sur la participation à la vie politique et publique. • Réfléchir avec les participant(e)s à la situation actuelle dans leur pays en matière de participation à la vie politique et publique. **Méthodes et Ressources:** L'activité peut offrir différentes possibilités de mise en œuvre et le formateur peut choisir d'explorer tous les contenus ou de choisir les plus pertinents pour le groupe et le contexte de formation. Présentation PowerPoint facile à lire pour les différents contenus de formation. La CDPH en version facile à lire pour être consultée par les participant(e)s. Exemples concrets d'application des articles 12 et 29. Présenter et permettre aux participant(e)s de se familiariser avec la stratégie européenne en matière de handicap, en expliquant son rôle et son importance aux niveaux européen et national. Des copies numériques ou physiques faciles à lire de la CDPH à distribuer aux participant(e)s. Un jeu de carte/ jeu de plateau avec des informations sur la manière dont les droits consacrés par la Convention et la Stratégie pour le handicap ont un impact sur la participation politique (il peut également s'agir d'un jeu d'association à faire en ligne). **ID.4.4.1. Articles 12 et 29 de la CDPH** **ID.4.4.2. Stratégie européenne en faveur des personnes handicapées**	

"Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation de son contenu, qui ne reflète que les opinions des auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient."

	Activité pratique. 4.4.2A. Recherche d'informations sur la stratégie européenne en faveur des personnes handicapées **ID.4.4.3. Droit de vote des personnes handicapées mentales**	
	Pause	00h10m
	Activité 5: Prendre des décisions et résoudre des problèmes **Objectif:** • Comprendre ce que c'est que de décider et comment on décide. • Connaître les étapes du processus de décision. • Savoir comment résoudre efficacement les problèmes. **Méthodes et Ressources:** Pour chaque activité impliquant un travail en groupe, il convient de s'assurer de la participation d'un animateur pouvant accompagner chaque groupe. Présentation PowerPoint; directives et matériel pour chaque activité (cartes ; fichiers d'exercices ; etc.) et documents de soutien pour les formateurs et les participant(e)s. Prendre des décisions - introduction du concept; participation des participant(e)s et réflexion sur des exemples concrets dans la vie quotidienne illustrant le processus de prise de décision. Durée: 00h45m **ID.4.5.1. Prendre des décisions** Jeux de rôle sur la coopération, la prise de décision et la résolution de problèmes (par exemple, jeux de coopération et d'équipe).	04h00 (diviser 5 en blocs et faire des pauses de 5 minutes entre les blocs)

"Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation de son contenu, qui ne reflète que les opinions des auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient."

	Discussion de groupe: Qu'est-ce qui a été le plus difficile dans cette activité ? Quelles stratégies ont été utilisées? Durée: 00h15m **ID.4.5.2. Jeu de rôle** **Activité pratique. 4.5.2A. Discussion de groupe sur le jeu de rôle** Avoir un problème - introduction du concept. Cette activité visé à travailler sur la capacité à identifier et à clarifier les problèmes dans diverses situations. Cette activité requiert l'implication des participant(e)s; notez les réponses des participant(e)s et explorez les similitudes et les différences entre les réponses. Durée: 01h00m **ID.4.5.3. J'ai un problème** **Activité pratique.4.5.3A. J'ai un problème** Résoudre des problèmes - introduction du concept. Explorer chaque étape du processus de prise de décision et renforcer l'importance de chacune d'entre elles pour une solution réussie. Exemple : Scénarios de problèmes - jeux de rôles Durée: 01h00 **ID.4.5.4. Résoudre des problèmes** **ID.4.5.5. Prendre des décisions et résoudre les problèmes** **Activité pratique. 4.5.5A. Jeu de rôle sur la prise de décision** Identification et résolution de problèmes. Les participant(e)s travaillent en groupe et doivent identifier un problème, énumérer les solutions et leurs conséquences.	

"Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation de son contenu, qui ne reflète que les opinions des auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient."

	Chaque groupe doit présenter ses conclusions à l'ensemble du groupe. Les problèmes peuvent être suggérés par le formateur ou identifiés par les participant(e)s. Ils doivent être liés à leurs expériences de vie. Durée: 01h00m **Activité pratique. 4.5.5B. Jeu de cartes Identifier et résoudre des problèmes** **Activité pratique. 4.5.5C. Jeu de cartes Prise de décision**	
Pause		00h10m
	Activité 6: Exercer la citoyenneté **Objectif:** Cette activité vise à renforcer les compétences en matière de citoyenneté et le rôle de l'auto-représentation et du plaidoyer dans l'exercice du droit à la participation politique et à la vie publique. Elle vise à aborder des aspects clés de la citoyenneté tels que: l'accessibilité de l'information ; la pensée critique ; la résolution de problèmes ; la demande de conseils/de soutien ; la prise de décisions ; le fait d'avoir une voix ; la communication efficace et la création de liens notamment à travers les réseaux sociaux. **Méthodes et Ressources:** Rencontre avec des politiciens, le maire/les conseillers municipaux/les différents conseillers ; associations des résidents. Invitez différents interlocuteurs à participer à une séance d'information pour exposer les idées, problèmes et suggestions que les participant(e)s rencontrent dans l'exercice de leur citoyenneté. Une autre option sera de réaliser cette activité à travers les réseaux sociaux. Pour ce faire, les participant(e)s doivent posséder un compte Twitter et/ou Facebook et connaître les règles de sécurité et de communication sur ces deux plateformes.	03h30 (divisé en 2 blocs et faisant une pause de 10 minutes entre les blocs)

"Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation de son contenu, qui ne reflète que les opinions des auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient."

	Grâce à ces plateformes, il est possible de transmettre des informations, de garantir un espace pour exprimer des opinions. Durée: 1h30 **ID.4.6.1. Réunion de diffusion avec des politiciens** **Activité pratique. 4.6.1A. Réunion de préparation** **ID.4.6.2. Compte rendu de la réunion** Simuler une campagne électorale : Préparer une campagne ; choisir une liste/candidat ; préparer un programme électoral ; préparer le bureau de vote, l'urne et le bulletin de vote ; s'inscrire pour voter ; recueillir les informations importantes ; voter ; suivre les résultats électoraux ; préparer le discours de la personne élue. Durée: 1h30 Ces activités doivent être préparées et travaillées au préalable par les participant(e)s et le formateur, afin que chacun puisse y prendre part. Présentation Powerpoint, courtes vidéos avec des messages clés, tableau blanc, marqueurs de couleur, ordinateur avec accès à Internet, tableau à feuilles mobiles, urne, affichage des résultats. Matériel pour l'activité de campagne électorale (par exemple, programme électoral, bulletin de vote) et matériel nécessaire la rencontre avec des politiciens (par exemple, téléphone portable/ordinateur; accès à Internet ; compte Twitter et Facebook). Effectuer un vote dans le cadre d'un processus électoral grâce à la plateforme d'apprentissage électronique IDemocracy (outil de vote). **ID.4.6.3. Préparation de la campagne électorale** **ID.4.6.4. Candidats à la campagne. Formulaire 1**	

"Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation de son contenu, qui ne reflète que les opinions des auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient."

	ID.4.6.4. Candidats à la campagne. Formulaire 2 **Activité pratique. 4.6.4A. Photographie des candidats et campagne électorale** **ID.4.6.5. Formulaire de programme électoral** **ID.4.6.6. Bulletins de vote. Formulaire 1** **ID.4.6.6. Bulletins de vote. Formulaire 2** **Activité pratique. 4.6.6A. Étapes du vote en ligne** **Activité pratique. 4.6.6B. Vote en ligne** **ID.4.6.7. Formulaire de résultats de vote** **ID.4.6.8. Formulaire de discours de l'élu**	
Pause		00h10m
	Réflexion de groupe **Objectif:** Le formateur doit promouvoir une synthèse de la session, dans laquelle les participant(e)s doivent jouer un rôle actif. Le formateur doit encourager le partage des décisions prises par les participant(e)s, passer en revue les sujets abordés, poser des questions et, le cas échéant, définir des devoirs. **Méthodes et Ressources:** A ce moment, il faut laisser l'espace et le temps à tous les participant(e)s d'exprimer leur opinion. Comme tous les participant(e)s ne se sentent pas forcément libres d'exprimer leur opinion, le formateur peut demander à chaque participant(e) de ne dire qu'un seul mot sur cette session. Le formateur peut écrire chaque mot sur un tableau ou construire un nuage de mots, par exemple. Un ensemble de cartes contenant des informations clés sur les sujets et des informations pertinentes	00h40m

"Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation de son contenu, qui ne reflète que les opinions des auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient."

	sera utilisé pour promouvoir la discussion. Cette activité peut également se dérouler en ligne. **ID.4.7.1. Cartes de réflexion** **ID.4.7.2. Formulaire de synthèse de la réflexion**	
Durée		
	12h30 (11 heures de cours et 1h30) Il ne s'agit que d'une proposition, et la durée doit être suffisamment flexible pour permettre la diversité de l'apprentissage.	

"Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation de son contenu, qui ne reflète que les opinions des auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient."